



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 1 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Lavage de Camion FPPF**

Autres moyens d'identification

: 00361, 00362P, 00363

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Lavage de véhicule
Pas de restrictions connues sur l'utilisation. .

Famille chimique : Mélange.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

FPPF Chemical Company, Inc.

100 Dingens St.
Buffalo, NY, USA 14206

No. de téléphone du fournisseur

: (800) 735 3773

No. de téléphone en cas d'urgence

: PERS: North America 1-800-633-8253; International: +1-801-629-0667
Contract number: 8027

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide orange. Odeur faible.

Dangers les plus importants: Provoque des brûlures de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification:

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 2 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. En cas de formation de buées, l'inhalation peut causer une irritation modérée pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	Edetate sodium; Edetic acid tetrasodium salt; Na4EDTA; Tetrasodium EDTA	64-02-8	1.0 - 5.0
Xylène sulfonate de sodium	Diméthylbenzène sulfonate de sodium; Benzene sulfonic acid; Dimethyl, sodium salt; Xylene sulfonic acid, sodium salt	1300-72-7	1.0 - 5.0
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	(C10-C16)Alkyl ethoxylate sulfuric acid, sodium salt	68585-34-2	1.0 - 5.0
Métasilicate de sodium pentahydraté	Sel disodique, pentahydraté de l'acide silicique (H2SiO3) Hydrate de silicate de sodium	10213-79-3	1.0 - 5.0
hydroxyde de sodium	Soude caustique	1310-73-2	0.1 - 1.0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 3 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Bien rincer la peau avec de l'eau courante pendant au moins 15 à 20 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion. Le contact direct avec la peau risque de causer des brûlures de la peau, des ulcérations profondes et possiblement des cicatrices. Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'ingestion risque de causer une grave irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes incluant: Malaise gastro-intestinal, nausée, vomissement, crampes et diarrhée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.
- Agents extincteurs inappropriés* : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Ininflammable.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes de silicium; oxydes de soufre; Oxydes de sodium; vapeurs et fumées irritantes.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 4 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans avoir les vêtements de protection appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection personnelle résistant aux alcalis. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltrer dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltrer dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802). Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas ingérer. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 5 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Substances incompatibles : Acides forts; Bases; Oxydants Agents; réducteurs.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	P/D	P/D	P/D	P/D
Xylène sulfonate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	P/D	P/D	P/D	P/D
Métasilicate de sodium pentahydraté	P/D	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m ³ (Plafond)	P/D	2 mg/m ³	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

: Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne soyez pas efficace dans l'exposition de contrôle à ce matériel, portent alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH\MSHA est conseillé. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Porter des gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux/du visage

: Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 6 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide orange.
Odeur : Odeur faible.
Seuil olfactif : P/D
pH : 12-14
Point de fusion/point de congélation
: P/D
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition
: 103°C / 217°F
Point d'éclair : >93.3°C
Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)
: P/D
inflammabilité (solide, gaz) : S/O
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)
: P/D
Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)
: P/D
Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.
Propriétés explosives : P/D
Tension de vapeur : P/D
Densité de vapeur : P/D
Densité relative / Poids spécifique
: 1.06-1.09
Solubilité dans l'eau : soluble
Autres solubilité(s) : P/D
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: P/D
Température d'auto-inflammation
: P/D
Température de décomposition
: P/D
Viscosité : P/D
Matières volatiles (% en poids)
: P/D
Composés organiques volatils (COV)
: P/D
Pression absolue du récipient
: S/O
Distance de projection de la flamme
: S/O



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 7 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. La décomposition peut se produire à des températures extrêmement élevées.

Conditions à éviter : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter une exposition directe au soleil. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides forts, bases et agents oxydants ou réducteurs.

Produits de décomposition dangereux

: Aucun rapporté par le fabricant. Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion risque de causer une grave irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes incluant: Malaise gastro-intestinal, nausée, vomissement, crampes et diarrhée.

Signes et symptômes - peau : Provoque de graves brûlures. Le contact direct avec la peau risque de causer des brûlures de la peau, des ulcérations profondes et possiblement des cicatrices.

Signes et symptômes - yeux : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur cutané.
Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.

Effets spécifiques sur organes cibles



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 8 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition unique).

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées et trouble respiratoire déjà existants.

Substances synergiques

: Aucun rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 6329 mg/kg

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	P/D	1700 - 1913 mg/kg	P/D
Xylène sulfonate de sodium	> 6.41 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	7200 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	P/D	>2000mg/kg	> 2000 mg/kg
Métasilicate de sodium pentahydraté	> 2.06 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité) (anhydre)	1152 - 1349 mg/kg (anhydre)	> 5000 mg/kg (anhydre)
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	64-02-8	792 mg/L <??????> (Crapet arlequin)	26.8mg/L (35 jours) (poisson zèbre) (Références croisées)	Aucun(e).
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	> 400 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	15 mg/L (truite arc-en-ciel)	0.12mg/L 28 jours (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	Aucun(e).
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	260 - 310 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	125 mg/L (Gambusie)	P/D	Aucun(e).



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 9 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	64-02-8	625 mg/L/24hr (daphnie magna)	22 mg/L Daphnia magna	Aucun(e).
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	> 408 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	18 mg/L (daphnie magna)	0.72 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	Aucun(e).
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	1700 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	40.4 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	64-02-8	2.77mg/L/72hr (algues vertes)	0.39mg/L/72hr	Aucun(e).
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	230 mg/L/96hr (algues vertes)	> 240 mg/L/96hr	Aucun(e).
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	P/D	0.35 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	Aucun(e).
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	≥ 345 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Xylènesulfonate de sodium, Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre (CAS 64-02-8)	-13.17 (estimated)	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
Xylène sulfonate de sodium (CAS 1300-72-7)	- 3.12	0.500 (estimate)
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé (CAS 68585-34-2)	S/O	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
Métasilicate de sodium pentahydraté (CAS 10213-79-3)	S/O	S/O

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets nocifs divers sur l'environnement



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 10 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

- : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.







Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 11 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1760	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Sodium hydroxide)	8	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5L (1.3 gallons); dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg (66 livres).				
Canada (TMD)	UN1760	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Sodium Hydroxide)	8	III	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
IMDG	UN1760	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Sodium Hydroxide)	8	III	
IMDG Informations supplémentaires	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
ICAO/IATA	UN1760	Corrosive liquid, n.o.s. (Sodium hydroxide)	8	III	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 12 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	64-02-8	oui	P/D	S/O	non	S/O
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	oui	S/O	S/O	non	S/O
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	oui	P/D	S/O	non	S/O
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	NI	P/D	P/D	non	S/O
hydroxyde de sodium	1310-73-2	oui	1000 lb/ 454 kg	P/D	non	NS

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes:Corrosion cutanée ;Dommage de l'œil .

Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	64-02-8	Non	N'est pas listée	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	Non	N'est pas listée	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	Non	N'est pas listée	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non	S/O	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL). Classification SIMDUT: Voir Section 2.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique anhydre	64-02-8	200-573-9	Present	Présent	(2)-1265	KE-13654	Present	HSR003275
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	215-090-9	Present	Présent	(3)-1909	KE-11217	Present	HSR003382



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 13 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sel sodique du sulfate d'alkyle éthoxylé	68585-34-2	N/Av	Present	Présent	(7)-120; (7)-155	KE-32438	Present	HSR003213
Métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	229-912-9 (anhydre)	Présent	Présent	(1)-508	KE-12354	Présent	HSR003419
hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	Présent	Présent	(2)-1972; (1)-410	KE-31487	Présent	HSR001547

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
ETA: Estimation toxicité aiguë
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
ACNOR: Association canadienne de normalisation
DOT: Department of Transportation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
EPA: Environmental Protection Agency
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
Inh: Inhalation
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
MSHA: Mine Safety and Health Administration
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TPQ: Threshold Planning Quantity
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail



Lavage de Camion FPPF

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/02/2020

Page 14 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Références : Fiche signalétique du fabricant.
Agence européenne des produits chimiques, classification législation,
OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances [Le portail global
des informations sur les substances chimiques] - eChemPortal

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/02/2020

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation
appropriées à l'intention des opérateurs.

Préparée pour:

FPPF Chemical Company, Inc.
100 Dingens St.
Buffalo, NY, USA 14206
Telephone: 1-800-735-3773
Please direct all enquiries to FPPF Chemical Company

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. FPPF Chemical Company, Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de FPPF Chemical Company, Inc.

FIN DU DOCUMENT